



## Communiqué de presse

04/11/2010

### **REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL :** **La CGPME souhaite que PME, Transports et Aménagement** **du Territoire soient particulièrement pris en compte**

Les petites entreprises sont le fer de lance de la croissance et de l'emploi. Elles font l'objet d'enjeux spécifiques qui exigent des actions ciblées. Aussi, à la veille de la composition d'un nouveau Gouvernement, la CGPME tient à souligner l'importance qu'elle accorde au maintien d'un Ministre spécifiquement en charge de l'Artisanat, des TPE et des PME.

Par ailleurs, dans un contexte de mondialisation accrue, la France doit pouvoir bénéficier d'infrastructures et d'offres de transport modernes et compétitives. La mobilité des personnes et des biens, les terminaux logistiques, les ponts et aéroports constituent - l'actualité présente vient encore de le démontrer - des enjeux déterminants en terme d'emplois, d'aménagement du territoire et de valeur ajoutée à notre tissu industriel. La création d'un Ministère des transports et de l'aménagement du territoire doté d'un réel pouvoir décisionnel serait donc particulièrement utile.